

Mardi 16 mai 2023

Intervention de Mme Agnès CANAYER

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,

Pendant près de 50 ans, l'administration française aimait tellement la Normandie qu'elle en avait créée deux.

Mais **depuis 2015, la Normandie est réunifiée** au bénéfice de sa rationalité et de sa performance.

Pourtant, ce rapprochement naturel demeure inabouti. En effet, l'organisation de la justice en Normandie est tout sauf Normande. Elle est tantôt nordique tantôt bretonne.

Ainsi, l'Unité Opérationnelle (UO) de Rouen est rattachée au Budget Opérationnel de Programme (BOP) Grand Nord, géré par la Cour d'Appel de Douai, quand celle de Caen dépend du BOP Grand Ouest, relevant de la Cour d'Appel de Rennes.

Cette organisation subordonne la Cour d'Appel de Rouen à quatre Cours d'Appel selon les thématiques, entraînant de graves conséquences sur le pilotage de la Justice en Normandie.

Cette situation amenuise l'efficacité judiciaire voire l'entrave.

Cette situation illustre parfaitement les conclusions du rapport des États Généraux de la Justice, lequel pointait « *la discordance entre les cartes administratives et judiciaires au niveau régional* ». La Cour des comptes s'est d'ailleurs emparée du sujet, appelant à « *redéfinir les ressorts des Cours d'Appel au sein des limites régionales, en constituant chacune d'elles en BOP à UO unique* ».

La création d'un BOP Normand est indispensable pour assurer l'efficacité de l'action de la justice au niveau régional tout en étant en cohérence avec le schéma territorial de toutes les autres administrations de l'État.

Lors de votre présentation de la réforme de la Justice, en janvier dernier, vous appeliez à une déconcentration des BOP.

Les acteurs normands demandent de la cohérence territoriale. Le temps est sans doute venu de créer un BOP Normand pour donner corps à une solution, de bon sens, qui permettra à nos professionnels de la Justice de la rendre dans de meilleures conditions.

Aussi, je souhaite connaître les intentions du Gouvernement quant à la création d'un BOP normand.

Réponse :

Monsieur le Ministre,

J'attendais une réponse normande mais pas une réponse de normand.

La Normandie mérite une meilleure organisation de ses juridictions, plus cohérente territorialement et fidèle aux recommandations des Etats généraux de la Justice.

Le projet de loi de la réforme de la Justice au cœur de notre actualité est une belle occasion d'agir aussi en ce sens.